

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

3.00 crédits

15.0 h

Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre l'interaction entre la réalité (internationale) et la réglementation (nationale), entre les acteurs dans le processus réglementaire, entre réglementation et supervision. comprendre comment (les) différents services/fonctions au sein de l'industrie financière sont abordés par la réglementation comprendre la relation entre réglementation et éthique, entre réglementation et supervision, entre réglementation et risques
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit.
Méthodes d'enseignement	Cours ex-cathedra.
Contenu	<p>Le cours aborde l'édifice réglementaire du secteur financier tel qu'il se présente depuis la grande crise financière de 2007-2008 et traite des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les objectifs de l'édifice réglementaire du secteur financier le processus législatif (de standards mondiaux à législation nationale) et les choix qui s'imposent aux régulateurs tant en termes de champ d'application, d'instrument législatif que de modèle de réglementation (le 'toolkit' réglementaire) ; les <i>building blocks</i> essentiels des 4 piliers de l'édifice réglementaire à savoir 1) les mesures visant à assurer la stabilité des acteurs du système financier, 2) celles dont l'objectif est de protéger ses utilisateurs, 3) celles qui augmentent la transparence des marchés financiers et 4) les mesures de nature institutionnelle visant à assurer une supervision efficace du secteur ; les concepts clé et les facteurs de succès, tout comme les risques et défis inhérents à la création d'un marché unique de produits et services financiers ; vers l'avenir : <ul style="list-style-type: none"> la manière dont la réglementation/les régulateurs appréhendent des nouveaux risques, tels les risques inhérents aux cryptomonnaies ; la manière dont la réglementation/les régulateurs mettent le système financier à l'ouvrage pour atteindre des objectifs plus larges, tels la lutte contre le changement climatique.
Bibliographie	Aucune
Autres infos	Charge horaire : 15h - 3 ECTS
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en gestion des risques financiers (horaire décalé)	GRFB2MC	3		